

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte Ouvrière

Île de la Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 44 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2611 - Prix : 1€

EDITORIAL

Catastrophe de Gênes : la logique du profit à l'oeuvre

Page 5

Non à la fermeture de classes ! Page 4

Thé amer, vive la grève ! Page 7

Hôpitaux :
l'indexation des salaires en fin de vie Page 8

Turquie

La déroute de la livre, payée par la population Page 9

Mayotte-Comores

Un bras de fer sur le dos des pauvres Page 12

Guerres commerciales, protectionnisme...

Le capitalisme s'enfonce dans la crise

Catastrophe de Gênes : la logique du profit à l'oeuvre

L'effondrement d'un pont à Gênes, en Italie, a tué des dizaines de personnes et a privé de leur logement les centaines de riverains qui ont dû être évacués du jour au lendemain. Et pourtant, cette catastrophe avait été plus qu'annoncée. Plusieurs rapports avaient fait état de la fragilité de ce pont, l'un d'entre eux avait même évoqué la nécessité de le remplacer complètement. Mais la société privée exploitante de l'autoroute passant sur ce pont et qui, à ce titre, avait la charge de son entretien, avait d'autres priorités.

Privatisée il y a vingt ans, elle est contrôlée par un groupe financier appartenant à la famille Benetton qui a consacré ces dernières années des centaines de millions d'euros au rachat de sociétés autoroutières dans toute l'Europe et dans le monde, d'aéroports comme celui de Nice... Pour les dirigeants de cette multinationale, assurer la sécurité des millions de personnes empruntant quotidiennement le pont de Gênes était moins important que de garantir à une poignée d'actionnaires les profits qu'ils attendaient !

De leur côté, les pouvoirs publics n'ont rien fait pour obliger cette société privée à faire face à ses obligations. Pire, depuis des années, tous les gouvernements italiens n'ont cessé eux-mêmes de réduire les budgets consacrés à l'entretien des routes et des ponts du pays.

La catastrophe survenue à Gênes illustre à quelles conséquences dramatiques conduit le parasitisme des groupes capitalistes. L'État réduit la part du budget consacré à ce qui est utile à la population, des

services publics aux infrastructures, pour consacrer l'argent public à payer des intérêts faramineux à la finance. Loin d'être spécifique à l'Italie, cette situation est la même dans tous les pays les plus développés, en Europe comme aux États-Unis.

Ici même, en France, d'après un rapport rendu public le mois dernier, un tiers des 12 000 ponts du réseau géré par l'État nécessite des réparations et plus de 800 d'entre eux sont menacés à terme d'effondrement. Comme en Italie, après avoir financé la construction des autoroutes, l'État les a privatisées pour le plus grand profit de groupes comme Vinci ou Bouygues qui peuvent se contenter d'empocher des péages en continuelle augmentation.

Au-delà des routes, ce sont l'ensemble des services publics, qui, en France comme dans tous les autres pays riches, ont subi le même sort. L'État a diminué ses dépenses dans la santé, l'éducation, les transports ou le logement, privatisé les activités les plus rentables. Il permet aux repreneurs de la finance de prélever, par le biais de l'endettement, une part de plus en plus importante des financements qui devraient être consacrés à soigner ou à loger des gens.

Si, aujourd'hui, des patients doivent attendre sur des brancards dans les couloirs des Urgences faute de lits, si, dans les hôpitaux et les écoles, on manque de personnel, de locaux et de matériel, si des millions de personnes ne peuvent se loger correctement, c'est la conséquence de cette politique menée par tous les gouvernements, hier avec Sarkozy et Hol-

lande, aujourd'hui avec Macron, pour satisfaire les exigences de profit de la bourgeoisie.

L'économie est dominée par une minorité de capitalistes préoccupés exclusivement d'augmenter leurs gains le plus rapidement possible, et, avec la crise de leur système, cela se fait en spéculant sur les actions, les monnaies ou le blé, à coups de rachats d'entreprises suivis le plus souvent par des licenciements et toujours par l'aggravation de l'exploitation. Cela permet à une minorité de riches privilégiés, les Benetton en Italie, les Arnault, Mulliez ou Bouygues en France, de prospérer comme jamais, mais leur enrichissement se fait aux dépens de toute la société.

Le capitalisme en crise engendre un chaos de plus en plus destructeur : explosion du chômage et de la pauvreté, délabrement des services publics rongés par la logique du profit individuel ; dans bien des pays pauvres, au sous-développement s'ajoutent les ravages des guerres alimentées par la concurrence que se mènent les groupes industriels et financiers.

Un autre avenir est possible. À la condition que les millions de femmes et d'hommes qui constituent la classe des travailleurs se donnent les moyens par leurs luttes et leur organisation de renverser la domination des capitalistes afin de pouvoir mettre l'économie au service de l'intérêt général. Il en va de l'avenir des travailleurs et de l'ensemble de la société.

Plan antipauvreté : rien à en attendre... sauf des mauvais coups

Le plan pauvreté, initialement prévu pour avril, sera, selon la ministre de la santé Agnès Buzyn, dévoilé en septembre. Les mesures d'allègement des impôts des ultra-riches ont été prises par Macron sitôt élu. Celles qui concerneront la pauvreté, quelle que soit leur nature, sont manifestement moins urgentes.

Il faut dire que l'équation proposée à la ministre de la Santé et à celui des Finances est ardue. Il faudrait, sans dépenser un sou de plus et probablement même en dépensant

moins, diminuer les inégalités.

C'est pourtant bien ce gouvernement, à la suite de tous les autres il est vrai, qui fabrique des pauvres à longueur de décret : en bloquant les salaires, en diminuant les allocations, en remboursant les médicaments, en détruisant les services publics et, par-dessus tout, en aidant les patrons à licencier, à précariser, à diminuer la masse salariale. C'est bien ce gouvernement qui offre des centaines de milliards d'argent public aux capitalistes et trouve qu'on consacre à

aider les familles populaires. C'est bien ce gouvernement qui prévient d'avance que, quoique la pauvreté progresse, il n'y consacrerait pas un centime de plus et sans doute quelques millions en moins.

Alors, il n'y a pas besoin de sa publication, ou de son nouveau report, pour savoir ce que contient le plan antipauvreté : des mesures creuses, c'est certain, de nouvelles attaques contre les travailleurs, c'est probable.

Arrêts maladie : un indice de l'exploitation

Cherchant à tailler dans le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement a laissé entendre qu'il pourrait changer le système d'indemnisation des arrêts maladie des salariés.

Aujourd'hui, passé les trois jours de carence, la Sécurité sociale verse une indemnité journalière équivalant à la moitié du salaire de base. Pour les arrêts courts, le gouvernement envisagerait de laisser les quatre jours suivants à la charge des patrons.

Avec une belle unanimité, le patronat a aussitôt crié qu'on l'égorgeait, que les entreprises n'étaient

pour rien dans les épidémies de grippe et que la gastro-entérite n'était pas liée à l'exploitation capitaliste. En protestant, le patronat se prépare simplement à négocier au mieux de ses intérêts un éventuel changement. En répondant qu'il s'agissait d'une discussion ouverte, le Premier ministre l'assure d'avance de sa bonne volonté. La voie est donc tracée, le nombre de jours de carence, c'est-à-dire de jours sans salaire, va augmenter et le patronat va se débrouiller pour payer le moins possible.

Pourtant, l'augmentation du

nombre des arrêts courts provient, selon les autorités en la matière, d'une dégradation générale des conditions de travail et, particulièrement, un effet du recul de l'âge de départ en retraite. Les travailleurs les plus usés sont bien sûr ceux qui doivent souffler le plus souvent.

Derrière les discussions sur ce qui serait juste ou non en matière d'assurance maladie et sur l'équilibre du budget de la Sécurité sociale, l'exploitation au travail et la lutte de classe.



PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 25 AOÛT de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 26 AOÛT de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 7 SEPTEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 8 SEPTEMBRE de 9H00 à 10H30**

Baisse du chômage : la réalité derrière les chiffres..

À La Réunion, il n'y a pas de baisse du chômage, même dans les chiffres officiels : 140 100, c'est le nombre de demandeurs d'emploi catégorie A, en augmentation de 1,8 % sur le trimestre (soit +2 430 personnes) et de 3,3 % sur un an, selon la DIRECCTE et Pole Emploi.

Mais pour la France entière, dans son bilan rendu public le 10 août, l'Insee a annoncé une faible baisse du chômage, de 0,1 %, au deuxième trimestre 2018. Mais si l'Insee

compte 2,5 millions de personnes privées d'emploi, Pôle emploi en recense 3,4 millions. Et le nombre de chômeurs, toutes catégories confondues, dépasse toujours les 6 millions en métropole. Le gouvernement choisit les chiffres qui l'arrangent...

Une autre étude de l'Insee, sur laquelle le gouvernement s'est fait beaucoup plus discret, montre que la création nette d'emplois dans le secteur privé a ralenti, avec seulement 31 000 emplois créés au deuxième

trimestre, démentant la ministre du Travail qui prétend que les entreprises recrutent massivement. Dans l'industrie, l'emploi continue même de reculer. Malgré toutes les déclarations sur la guerre au chômage et les mesures censées « libérer le travail », toutes en faveur des seuls patrons, le nombre de travailleurs sans emploi ne diminue pas en réalité. Et, malgré tous les discours ministériels et les manipulations statistiques, cela se voit.

Augmentez les salaires !

Si le pouvoir d'achat de beaucoup de travailleurs fait du sur place ou même rétrograde suite à des accidents de parcours professionnel (licenciement, chômage persistant), il en est pour qui la voie est dégagée et dont le pouvoir d'achat est branché sur le turbo !

Les pages autos du Quotidien daté

du 7 août dernier nous en donnent un petit aperçu. Ainsi le concessionnaire Leal Réunion (qui commercialise BMW et autres Mini) a vendu six I8 Roadster dans l'île depuis le début de l'année au prix modique de...160 900 euros pièce, soit l'équivalent de 12 années de salaire d'un ouvrier payé au Smic !

Quand les patrons réunionnais nous parlent de leurs difficultés, il faut les croire...il s'agit en fait de leur difficultés à dépenser l'argent qu'ils ont amassé sur le dos des travailleurs et qu'ils ne savent plus comment dé penser!

Non à la fermeture de classes !

Dans plusieurs communes, le rectorat a décidé de fermer des classes, parce que selon lui, il n'y aurait pas assez d'élèves, c'est le cas à la Petite Ile, à Salazie.

Si le nombre d'élèves est en baisse dans ces écoles, le nombre d'élèves dans les classes ne cesse d'augmenter (entre 26-30 élèves) et le nombre de classes à double niveau se multiplie.

Alors que les syndicats d'enseignants rappellent chaque année que la réussite des enfants passe par la réduction des effectifs dans les classes,

le ministère, lui, propose des réductions de moyens.

La mise en place des classes dédoublées, au CP, l'année dernière, et au CE1, cette année, ne s'est faite qu'au détriment d'autres dispositifs (plus de maîtres que de classes) et aussi d'autres niveaux.

La fermeture de classe entraînera une dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants. Cela ne peut être acceptable dans une île où le taux d'analphabétisation est l'un des plus élevés de France.

Pas de classe sans ATSEM !

Déjà supprimés en 2017, dans les grandes sections, les postes d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ne seront plus présents cette année que dans les classes de petites sections.

Avec l'obligation de scolarisation dès l'âge de 3 ans et les effectifs par classe en hausse, les conditions d'accueil des élèves risquent de se dégrader fortement, comme les conditions de travail tant du personnel communal que des enseignants pour qui les ATSEM étaient une aide précieuse.

Aucune classe de maternelle ne doit être dépourvue d'ATSEM, les petites sections, en phase d'apprentissage de la vie en groupe mais aussi les moyennes et les grandes sections qui préparent à la lecture et à l'écriture !



Département et Urcoopa : au service des actionnaires avant celui de l'agriculture

Le Conseil départemental de La Réunion dirigé par Cyrille Melchior, a signé ce mois-ci un contrat avec le groupe Urcoopa (Union réunionnaise des coopératives agricoles) pour l'installation d'une plateforme logistique de 16 000 mètres carrés sur un site lui appartenant sur la commune du Port.

Avec cette signature, le président du Département a déclaré que « *c'est une marque de confiance* » qu'il « *accorde à l'activité de l'Urcoopa* » et que le Département « *pilote le développement de l'agriculture* ».

En mettant à disposition de l'Urcoopa 3,5 hectares de terrain pendant

40 ans pour un loyer mensuel de 5,93 euros le mètre carré (la redevance annuelle est de 59 600 euros par an), le Conseil départemental se met surtout au service de ce groupe capitaliste qui possède un quasi-monopole dans l'agroalimentaire à La Réunion au travers de ses multiples filiales comme la Cilam, la SETAA (conditionnement de fruits et boissons), Australine (eau en bouteille), la Sicalait, les magasins agricoles Gammvert, la CANE, la Coop des Avirons ou encore les entreprises de transports de marchandises Cotram, Sotram et RLS.

Grâce au coup de pouce du Dé-

partement, les actionnaires de l'Urcoopa vont se mettre plein de millions dans leurs poches (sans compter les subventions européennes FEADER et FEDER) aux dépens des petits agriculteurs et éleveurs qui sont serrés à la gorge par les tentacules du groupe et les salariés qui sont payés souvent au Smic et qui travaillent sous pression comme à la Cilam où des employés et des représentants syndicaux ont été traînés devant la justice pendant et après la grève de 2014 à Saint-Pierre.

Il serait juste que les centaines de travailleurs de l'Urcoopa réclament leur dû

Migrants : une loi scélérate

La loi Asile et immigration, adoptée à l'Assemblée nationale mercredi 1er août, entérine la politique répressive du gouvernement en matière d'immigration en restreignant encore davantage le droit d'asile.

Si certaines dispositions plus restrictives n'ont pas été adoptées, comme celle de réduire le délai d'appel de trente à quinze jours, d'autres dispositions aggravent la situation des demandeurs d'asile : le délai pour déposer une demande de droit d'asile est raccourci, alors que nombre de migrants ne savent pas comment entamer une démarche administrative, et la durée de rétention est portée à 90 jours contre 45 aujourd'hui, pour faciliter l'expulsion des déboutés. La loi confirme aussi la possibilité de maintenir en rétention des mineurs.

Pire, l'Assemblée n'est même pas revenue sur une modification apportée par le Sénat, qui a eu à cœur d'aggraver, s'il en était besoin, un texte déjà infâme. Le droit du sol n'est en effet plus automatiquement reconnu aux enfants nés à Mayotte : seuls ceux dont au moins un des deux parents séjournait de manière régulière sur l'île depuis plus de trois



mois avant la naissance pourront dorénavant demander la nationalité française.

Les rédacteurs de la loi ont été obligés de tenir compte de la décision du Conseil constitutionnel qui, le mois dernier, avait donné raison, au nom du principe de fraternité, aux militants de la vallée de la Roya ayant aidé des migrants. Mais ni cette décision ni le nouveau texte n'arrêtent les poursuites engagées contre

les militants. C'est à eux de prouver qu'ils ont aidé les migrants « *dans un but exclusivement humanitaire* ».

Cette loi va aggraver considérablement la vie des demandeurs d'asile et des migrants en général. Elle ne mettra un terme ni à l'arrivée de nouveaux migrants, poussés par la misère et la guerre à fuir leur pays, ni, espérons-le, à la solidarité de tous ceux que la politique xénophobe du gouvernement révolte.

La solidarité en butte au harcèlement

Après des mois de combat, Cédric Herrou a vu son contrôle judiciaire assoupli. Le 10 août dernier, la justice lui a rendu son passeport et l'a autorisé de nouveau à se rendre en Italie pour des raisons professionnelles.

Cependant, pendant un mois et demi, pas moins de quarante gendarmes ont occupé sa propriété pour l'empêcher de porter aide aux migrants et effrayer ceux qui pourraient venir y chercher secours.

Cet acharnement des forces de l'ordre, on le retrouve partout, de la

porte de la Chapelle à Paris jusqu'à Calais. Quatre associations de Calais, Help Refugees, L'Auberge des migrants, Utopia 56 et Refugee Infobus ont ainsi remis mardi 7 août un rapport au défenseur des droits sur les violences policières. Le texte comptabilise pas moins de 670 incidents, dont 37 violences physiques contre des bénévoles. Ces derniers ont été jetés au sol, écartés par la force des lieux de distribution, leurs portables ont été arrachés. Des militantes, lors de palpations par des policiers, ont subi des attouchements. Des béné-

voles sont suivis par la police jusqu'à leur domicile. À cela s'ajoutent des violences verbales, intimidations, menaces de détention. La police est présente au moment des distributions de nourriture, les empêche parfois, filme les militants. Du coup, de nombreux migrants renoncent à venir, alors que ces distributions sont souvent leur seul repas.

Pour autant, les militants des associations ne désarment pas et ont bien l'intention de montrer à la police qu'ils ne se laisseront pas intimider.

Aquarius : l'odieux marchandage des gouvernements européens

Il a donc fallu cinq jours et un marchandage honteux pour qu'un port européen daigne accueillir le bateau humanitaire *Aquarius*, avec à son bord 141 migrants secourus au large des côtes libyennes. Malte l'a finalement autorisé, à condition que ses occupants soient répartis dans d'autres pays européens, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, le Portugal et l'Espagne. Alors que l'*Aquarius* transportait à son bord 73 mineurs, de nombreux blessés et malades nécessitant des soins à terre, les gouvernements ont reproduit l'attitude de juin dernier, lorsque, France en tête, ils avaient fait attendre le bateau pendant neuf jours en mer.

Dans l'odieux, la Grande-Bre-

tagne s'est distinguée. L'*Aquarius* est immatriculé à Gibraltar, territoire britannique. Non seulement il n'était pas question d'y accueillir le navire, mais Gibraltar a annoncé qu'il allait lui retirer son pavillon, sous prétexte qu'il est enregistré, depuis 2009, comme « *navire de recherche, alors qu'il est utilisé à des fins de secours en mer* ».

De dix bateaux humanitaires qui venaient au secours des réfugiés en Méditerranée il y a encore quelques années, il n'en reste plus que deux en circulation, eux-mêmes soumis aux menaces et pressions de plus en plus fortes. Ainsi Malte bloque depuis plusieurs semaines trois autres bateaux d'ONG, sous prétexte de véri-

fication administrative. Et il est d'ailleurs à craindre qu'il fasse de même pour l'*Aquarius*, avec la complicité des autres gouvernements.

La Méditerranée, qui reliait depuis l'Antiquité les hommes et les peuples d'Europe, d'Afrique et d'Orient, est aujourd'hui transformée en cimetière par le capitalisme pourrissant.

Non content d'infliger la barbarie quotidienne à ces peuples, les dirigeants des prétendues démocraties capitalistes repoussent vers la mer ceux qui, au péril de leur vie, ont franchi barrières et dangers.

Nul doute que ce qu'ils infligent à d'autres, ils sont prêts à l'infliger à leur propre peuple.

Affaire Bennalla : Bello et Ratenon offusqués

Dans le cadre des auditions à l'Assemblée nationale sur l'affaire Bennalla, la députée Huguette Bello et le député « insoumis » Jean Hugues Ratenon, comme bien d'autres, ont apostrophé le ministre de l'intérieur

Gérard Collomb, faisant mine de chercher à savoir s'il avait menti ou fauté.

L'appareil d'État tout entier au service de la bourgeoisie et du grand patronat laisse de temps à autre s'éta-

ler au grand jour certaines turpitudes et mettre sur la sellette quelques uns de ses serviteurs zélés, ministres, préfets ou hauts fonctionnaires. Le cirque médiatique qui en découle tend à occulter les réelles et profondes attaques contre la société qui ont pour nom pillage des fonds publics, rackett sur les salaires et les retraites, appauvrissement des pauvres et enrichissement des riches.

Nos députés réunionnais seraient-

ils surpris que la police mente, que les dirigeants politiques aient recours à des nervis comme l'ont fait De Gaulle, Mitterrand ou Jospin avant Macron ? Non, bien sûr.

Ils choisissent de jouer les utilités dans un système qu'ils ne remettent pas en question et dans lequel ils veulent trouver leur place.

On est bien loin de la défense des intérêts de la population laborieuse.

Guerre au plastique : paix aux pollueurs

Le gouvernement entend mettre en place à partir de 2019 un système de bonus-malus pour généraliser le recyclage du plastique. Prompt à culpabiliser les consommateurs et à les faire payer, le gouvernement ne veut rien imposer aux capitalistes.

L'industrie mondiale écoule sur le marché 348 millions de tonnes de plastique, dont une part s'accumule dans l'environnement et met des dizaines, voire des centaines d'années à disparaître. Les mesures mises en place par les États, tri sélectif et interdiction des plastiques à usage unique, sont bien dérisoires face à ce phénomène en expansion.

Les industriels décident des plastiques utilisés en fonction de leurs contraintes techniques, mais surtout de leurs intérêts. Le suremballage rend leurs produits plus visibles en rayon. Et des matières non recyclables comme les polypropylènes sont largement utilisés, notamment dans les couverts en plastique ou les pots de margarine. En dehors des bouteilles et des flacons, moins de 3 % des emballages en plastique triés sont au final recyclés. À l'autre



Pixabay

bout de la chaîne, dans bien des secteurs comme la construction, la collecte des déchets est jugée trop chère et donc négligée.

Se refusant à imposer des normes aux industriels, la secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire se contente de mesures incitatives, sous forme de bonus-malus allant jusqu'à 10 % du prix du produit, se-

lon que le plastique est issu du recyclage ou non. Au final, c'est le consommateur qui paiera.

La pollution au plastique reculera-t-elle ? La seule certitude est que le gouvernement ne veut surtout pas faire reculer les profits des industriels qui en sont responsables.

Thé amer, vive la grève !

L'an dernier, en Inde, les travailleurs du thé avaient déjà mené une grève de quatre mois pour l'augmentation de leurs salaires faisant perdre aux propriétaires de plantations 80 % de leur récolte. Le résultat de leur lutte n'avait pas apporté d'amélioration notable au niveau de leurs salaires, mais ils avaient cependant contraint leurs employeurs à leur verser intégralement leur prime de fin d'année équivalente à entre 6 et 20 % de leurs salaires de l'année malgré leur long arrêt de travail.

Cette année, suite à l'échec des négociations salariales le 6 août dernier, plus de 400 000 de ces travailleurs travaillant dans les plantations de thé Darjeeling sont à nouveau entrés en grève le 7

août dans l'est du pays pour obtenir une augmentation de salaire de 42 cents d'euros journalière.

Ils ne perçoivent actuellement que 169 roupies, soit 2,12 €, pour une journée de travail, un montant qui ne leur permet pas de répondre à leurs besoins élémentaires. De plus leur pouvoir d'achat misérable est érodé par une inflation des prix qui s'élève à 5 % annuellement.

Les organisations syndicales de ces travailleurs estiment que leurs salaires les obligent « à vivre une vie faite d'abjecte pauvreté et de privations chroniques » et que « deux cents d'entre eux sont morts ces deux dernières décennies de faim et de privations ».

Pour avoir plus de chance de

faire valoir leur revendication, ces travailleurs ont choisi la saison de la mousson, période où la quantité de thé à récolter est au maximum. Leur force, ils la tiennent aussi de leur nombre et du fait qu'ils sont regroupés dans 370 grandes exploitations, ce qui facilite leur organisation.

Le représentant du gouvernement local qui participe aux négociations salariales a soutenu qu'un salaire de 172 roupies serait amplement suffisant, montrant ainsi sa solidarité avec les propriétaires fonciers et son mépris des travailleurs du thé. Les représentants des grévistes lui ont opposé une fin de non-recevoir.

De l'agitation chez Téréos

Des règlements de compte fusent au sein du groupe sucrier Téréos.

Début juillet, 91 « conseillers de région » ont démissionné en bloc pour protester contre, selon eux, la mauvaise gestion du groupe coopératif qui n'aurait pas su réduire la dette qui s'élève 2,35 milliards d'euros et apporter à ses actionnaires de meilleurs résultats, autrement dit de plus grosses dividendes.

Ces démissions font suite à la création, il y a quelques mois, de la « coopérative unique », Téréos SCA, qui a remplacé « l'union des coopératives », la forme sociétaire qui existait jusque-là.

Les démissionnaires dénoncent l'absence de « transparence » et de

« démocratie », l'éviction de deux membres du conseil de surveillance du nouveau groupe.

De leur côté, le nouveau président du conseil de surveillance, François Leroux et le directeur général Alexis Duval, considèrent que ces protestations sont une tempête dans un verre d'eau et clament leur bonne foi.

Qu'il y ait manqué de « démocratie » ou de « transparence » dans la direction du groupe, cela n'a rien de surprenant. C'est le fonctionnement normal des grands groupes capitalistes qui agissent dans l'opacité en s'abritant derrière les secrets commerciaux, les secrets industriels, etc. et qui prennent leurs décisions en petit comité, en dehors du regard des

travailleurs et en l'occurrence, des petits planteurs de betteraves et de cannes qui enrichissent, eux, par leur travail une poignée de gros profiteurs.

Ceux qui parmi les ex-dirigeants du groupe se sentent lésés, à tort ou à raison, par les agissements de leurs semblables, ne se soucient guère du sort des petits paysans et des 25 000 salariés que Téréos exploite dans 17 pays.

Ce sont ceux-ci qui font que ce groupe, plus connu sous le nom de son actionnaire privé Beghin Say, est le deuxième leader mondial du sucre et affiche un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros !

DANS LES ENTREPRISES

HÔPITAUX

L'indexation des salaires en fin de vie

Le 1er septembre, le gouvernement devrait publier le décret qui mettra fin à l'indexation actuelle des primes liées aux salaires des agents hospitaliers.

Au mois de mai, le personnel du CHU et du GHER étaient partis en grève contre la décision du gouvernement de supprimer cette indexation.

En guise de compensation, l'ARS a annoncé aux salariés une prime dégressive dans le temps calculée selon une « période de référence », autrement dit, plus l'agent monte d'échelon, plus l'indexation sur les primes baisse jusqu'à ...l'extinction de celle-ci !

Cette compensation est bien loin de ce que réclamaient les personnels, à savoir une « compensation à l'euro près ! ».

De plus, l'ARS reste imprécise sur bien des points, par exemple :

qu'est donc réellement la période de référence ? Quelles sont les primes concernées ? Quel traitement sera appliqué aux nouveaux embauchés ?

Un nouveau mouvement des agents hospitaliers pourrait obliger l'ARS et le gouvernement à revoir leur copie.



Port de Mayotte : les travailleurs inquiets

Fin juillet, un porte-conteneurs n'a pas pu accoster au port de Longoni. Après plusieurs jours d'attente, il a levé l'ancre sans décharger. 600 conteneurs seraient concernés. Il y aurait notamment 43 conteneurs frigorifiques, dont 15 urgents avec des denrées périssables, 20 tonnes de médicaments et 13 conteneurs de farine.

À l'origine du conflit, une querelle, qui dure depuis des années, entre Smart et MCG, le délégataire du service public pour la gestion du

port depuis 2013, deux opérateurs de la manutention, le conseil départemental, propriétaire du site, et des transporteurs comme la CMA-CGM.

Ce qui se trame en coulisses entre les élus et ces capitalistes avides tourne sans aucun doute autour de qui aura la mainmise sur les profits générés par ces installations publiques.

Dans la guerre qu'ils se livrent pour décrocher le gros lot, ces irresponsables mettent en danger la

population sans aucun scrupule. En outre, l'incertitude et la division qu'ils tentent de susciter entre les travailleurs des deux entreprises sont un poison mortel.

Les travailleurs doivent absolument en tirer la leçon : leurs seuls ennemis sont les patrons ! Travailleurs et population ont à défendre leurs droits, ensemble, contre les dangers de l'anarchie capitaliste.

DANS LE MONDE

TURQUIE

La déroute de la livre, payée par la population



Wikimédia Commons

Si la crise de confiance qui secoue les marchés et qui a fait plonger la monnaie turque, la livre, de 20 % en une seule journée et de 40 % depuis le début de l'année, a pour point de départ immédiat l'extradition du pasteur Brunson retenu en Turquie, le conflit entre Etats-Unis et Turquie a évidemment des causes plus fondamentales. Sous la direction d'Erdogan, la Turquie, bien que membre de l'OTAN, ne s'est pas montrée un allié très fiable pour les États-Unis. Erdogan s'est rapproché de la Russie, il est aussi souvent

passé outre l'embargo américain sur les relations commerciales avec l'Iran qu'il entend poursuivre.

Aussi quand Trump a décidé le doublement des taxes sur l'importation de l'acier et de l'aluminium turcs, c'est pour montrer qui commande. Quant à Erdogan, il a financé toute sa politique de grands travaux en empruntant sur les marchés internationaux, en euros ou en dollars. Le taux de ces emprunts est à la mesure de la confiance des financiers dans la capacité de la Turquie à le rembourser. C'est cette

confiance qui est en train de s'écrouler. Depuis des semaines les capitaux occidentaux fuient le pays, entraînant l'écroulement de la monnaie, l'accélération de l'inflation, la chute du pouvoir d'achat de la population, qui devient elle-même de moins en moins capable de rembourser ses emprunts aux banques, comme les petites et moyennes entreprises, prises à la gorge par la chute de la livre.

La crise, chacun en Turquie peut s'en rendre compte tous les jours en voyant l'augmentation des prix affichés dans les magasins et la pauvreté croissante. La population a depuis longtemps commencé à payer, non seulement pour le bras de fer entre Trump et Erdogan, mais pour les travaux pharaoniques, pour les aventures militaires désastreuses, pour la guerre au Kurdistan, pour la corruption et les frais d'entretien des affairistes proches du président. Elle risque de payer encore bien plus cher les exigences des banques occidentales d'être remboursées. Il n'est pas sûr qu'Erdogan puisse lui cacher encore longtemps la fragilité de son économie et celle du régime lui-même.

TUNISIE

Femmes en lutte pour l'égalité

Dans un discours le 13 août, journée de la femme en Tunisie, le président Caïd Essebsi a annoncé son soutien au projet de loi établissant l'égalité en matière d'héritage. Jusqu'à ce jour en effet, la loi tunisienne s'appuyant sur le droit islamique prévoit qu'un homme hérite du double d'une femme, au même degré de parenté.

Si le Code du statut personnel instauré en 1956 sous Bourguiba a aboli officiellement la polygamie, remplacé la répudiation par le droit au divorce et instauré un âge minimum du mariage (15 ans, puis 18 ans), il a soigneusement évité de s'attaquer à l'héritage.

Depuis, malgré le départ forcé du dictateur Ben Ali et le recours à une

nouvelle Constitution dite plus démocratique, seules les organisations féministes et certains militants d'extrême gauche ont continué à mener, parmi d'autres combats, celui pour l'égalité femmes-hommes. Le tabou de l'héritage tient bon, au nom, prétendent ses défenseurs, en particulier au sein du parti islamiste Ennahda, du rôle de chef de foyer joué par l'homme, qui devrait de ce fait être avantagé.

Ennahda, allié du parti du président au sein du gouvernement, ainsi que d'autres courants réactionnaires ont organisé le 11 août à Tunis, à la veille du discours d'Essebsi, une manifestation contre le projet de loi regroupant plusieurs milliers d'opposants. Mais les femmes mobilisées

pour l'égalité et les partisans du projet de loi se sont rassemblés à leur tour à Tunis peu après le discours. Ils entendaient notamment protester contre l'intention d'Essebsi de céder aux réactionnaires en ne rendant pas l'héritage égal obligatoire, en laissant ouverte la possibilité du partage traditionnel, motivé et appuyé par un huissier-notaire.

Rien n'est donc acquis pour l'égalité femmes-hommes, dans ce domaine comme dans d'autres, en matière d'emploi et de salaire.

Et la mobilisation des femmes travailleuses et tous les hommes qui appuient ce combat est toujours aussi nécessaire.

ARGENTINE

Le Sénat et l'Église contre les femmes

Le 8 août, le Sénat argentin a rejeté la proposition de loi autorisant le droit à l'avortement jusqu'à 14 semaines, par 38 voix contre 31 et deux abstentions. Il n'a manqué que quatre voix pour en finir avec une situation où chaque année, selon Amnesty, 500 000 Argentines avortent clandestinement et 50 y perdent la vie.

La mobilisation de centaines de milliers de femmes et d'hommes s'est donc heurtée à celle, réactionnaire, de l'Église catholique, soutenue par une partie de la droite. Complice hier de la dictature militaire, l'Église s'est mobilisée pour ne pas subir dans le pays du pape le même revers qu'en Irlande. Les femmes argentines favorables à l'IVG ne s'y sont pas trompées. Le résultat du vote du Sénat connu, elles lançaient : « Église ordure, vous êtes la dictature ».

Dès que les évêques et une partie de la droite ont organisé des contre-manifestations. Ils ont menacé les sénateurs favorables à l'IVG, certains de mort. Et, dans les provinces où dominent les courants les plus réactionnaires de l'Église, ils ont entretenu un

climat de terreur.

Sauf si la mobilisation reprend de plus belle, l'Argentine ne rejoindra pas cette année les trop rares pays d'Amérique latine qui ont légalisé l'IVG : Cuba, le Guyana, l'Uruguay et la ville de Mexico. On en restera à la loi de 1921 n'autorisant l'avortement qu'en cas de danger pour la santé de la femme enceinte ou en cas de viol. Les femmes des quartiers riches continueront de s'adresser à leur médecin ou avorteront à l'étranger, tandis que les

femmes des quartiers pauvres continueront de prendre tous les risques. Grâce à l'Église et à tous les réactionnaires qui la soutiennent, l'honneur du fœtus est sauf, au mépris de la vie des femmes et de leurs droits !

Mais les femmes ne vont pas oublier les noms des parlementaires qui ont rejeté la loi. La lutte va continuer avec d'autant plus de force que ces femmes ont conscience que, dans plusieurs pays voisins, ce combat est aussi à l'ordre du jour.



Sous les bombes israéliennes

Les 8 et 9 août, l'armée israélienne a mené des bombardements sur la bande de Gaza, faisant quatre morts, dont une femme enceinte de 23 ans et sa fillette de 18 mois.

Les dirigeants israéliens présentent ces actions militaires comme des réponses aux tirs de roquettes lancées depuis l'enclave palestinienne. Les porte-parole de l'armée israélienne ont déclaré n'avoir « *frappé que des sites notoirement utilisés par le Hamas, pas des sites civils* ».

Mais le 9 août, c'est bien un centre culturel du centre de Gaza-ville accueillant un théâtre et une bibliothèque qui a été totalement détruit par les bombes israéliennes.

Lundi 13 août, le ministre de la

Défense israélien ne s'embarrassa pas de telles précautions de langage. Il affirma cyniquement que les « *169 Palestiniens morts sous les bombes israéliennes depuis début mars étaient tous des terroristes* », ajoutant qu'« *à Gaza il n'y a que des soutiens au terrorisme* », une phrase lourde de menace.

Le Premier ministre Netanyahu a affirmé qu'il se préparait à une nouvelle guerre, déclarant : « *Je ne révélerai pas nos plans opérationnels, mais ils sont prêts.* » Israël sait pouvoir bénéficier du soutien indéfectible des puissances impérialistes, certains se contentant, au mieux, d'appeler le pays à plus de retenue.

Le blocus imposé par Israël ne cesse de se renforcer et asphyxie to-

talement la vie économique. Dans l'enclave palestinienne, le taux de chômage dépasse officiellement les 40 %. L'UNRWA, agence de l'ONU pour la Palestine, principal employeur à Gaza, a annoncé une vague massive de licenciements après que les États-Unis ont réduit drastiquement leurs contributions. Guerre permanente, asphyxie économique, la politique nationaliste des dirigeants israéliens ne peut que pousser au désespoir la jeunesse palestinienne de Gaza. Pourtant, celle-ci continue de relever la tête manifestant chaque vendredi contre le blocus et pour le droit au retour des Palestiniens, et c'est cette résistance qu'Israël voudrait faire taire.

ISRAËL

Manifestations contre la loi d'apartheid

Samedi 11 août, des dizaines de milliers d'Arabes israéliens se sont rassemblés à Tel-Aviv pour dénoncer la loi ségrégationniste dite loi État-Nation, faisant d'Israël un État exclusivement juif.

L'égalité censée être reconnue à tous les citoyens israéliens par la déclaration d'indépendance de 1948 était une fiction. Mais le texte voté le 19 juillet sous la pression des franges les plus extrémistes de la droite israélienne consacre et justifie les inégalités et la ségrégation dont sont victimes en Israël les Arabes, qui constituent 20 % de la population et sont considérés comme des citoyens de seconde zone. Ainsi, l'hébreu est désormais seule langue officielle d'Israël, alors qu'aucun texte législatif n'avait jusque-là établi une telle règle et que l'arabe était utilisé comme l'hébreu dans les documents administratifs. En outre, le texte permet la création de villes réservées aux seuls citoyens juifs.

Les manifestants brandissaient des pancartes en hébreu et en arabe



appelant à l'égalité et à la résistance. Cette manifestation faisait suite aux rassemblements des semaines précédentes, marqués notamment par une mobilisation des membres de la communauté druze israélienne (courant minoritaire de l'islam), qui se voyaient jusqu'ici reconnaître davantage de droits que les Arabes is-

raéliens.

L'évolution réactionnaire de la société israélienne montre brutalement à tous à quel point c'est l'ensemble des habitants d'Israël, Juifs y compris, qui ont de plus en plus à subir le poids des idées les plus rétrogrades et racistes.

Un bras de fer sur le dos des pauvres

Il y a quelques jours, le président des Comores, Assoumani, a assuré que son pays continuerait de ne plus accepter les Comoriens reconduits à la frontière après avoir été expulsés de Mayotte.

C'est depuis mars que les Comores refusent d'accueillir les sans papiers reconduits. Depuis 1976 les dirigeants comoriens ont l'habitude de clamer que « Mayotte est comorienne et le sera à jamais » d'où l'affirmation que des Comoriens ne seraient pas expulsables de leur propre pays. Fin juillet, le projet de révision de la constitution a été approuvé par référendum et une élection présidentielle aura lieu en 2019. Cette situation de campagne électorale sur fond de misère sociale

n'est sans doute pas pour rien dans l'attitude démagogique actuelle d'Assoumani qui, de surcroît, peut à bon compte paraître se préoccuper du sort des pauvres comoriens poussés à l'immigration.

À Mayotte cette situation renforce ceux qui demandent l'expulsion de tous les pauvres, africains, comoriens ou malgaches, et qui reprochent au gouvernement français de faire preuve de faiblesse. Ils prônent la guerre entre pauvres et sont donc des ennemis déclarés des travailleurs et des classes populaires

Le monde du travail a tout à gagner à se serrer les coudes contre l'exploitation des patrons qui profitent et exploitent les travailleurs mahorais et immigrés, avec ou sans

papers. Dans une île qui manque de logements décents, d'infrastructures de transport, d'écoles, de centres de soins et de services publics la seule perspective qui préservera les conditions d'existence c'est de prendre sur les profits des gros actionnaires et des banques pour créer les emplois utiles à la population.

Mais cela ne pourra être imposé que par une lutte consciente de la classe travailleuse combattant les divisions en son sein.

NOUVELLE-CALÉDONIE

La SLN prend en otage des centaines de travailleurs

La SLN, filiale d'Eramet, qui exploite le Nickel en Nouvelle-Calédonie, vient de fermer son centre de Kouaoua, mettant au chômage 400 travailleurs de la sous-traitance et forçant ceux qui sont SLN à aller sur d'autres sites. Elle n'a pas à ce jour donné de terme à cette fermeture.

Sous prétexte que la sécurité du site ne serait pas assurée, c'est en fait un lock-out qu'organise là la SLN. Elle prend en otage les travailleurs de cette région en rétorsion aux barrages qu'une soixantaine de jeunes kanaks des villages dressent depuis avril pour s'opposer à l'ouverture de deux nouveaux sites miniers. Pour ces jeunes, cette ouverture signifie en-

core plus de déforestation, plus de pollution des rivières, plus d'atteinte aux sites sacrés. Ils considèrent que la SLN n'a pas respecté ses engagements en la matière.

La SLN estime que le sous-sol de la Nouvelle-Calédonie lui appartient de droit. Elle veut en faire ce qu'elle en veut. Elle en tire des millions d'euros de bénéfices dont profitent les actionnaires métropolitains d'Eramet, à des milliers de kilomètres de là. Que les travailleurs de Nouvelle-Calédonie et les riverains puissent contrôler directement les agissements d'une telle société, c'est une nécessité.

Suivez le blog de
Nathalie Arthaud :

<http://www.nathalie-arthaud.info>

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €

Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282